

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21124 - 78ÈME ANNÉE

20 décembre du PCR à La Possession

Elie Hoarau : « célébrer un grand succès du peuple réunionnais »

C'est la stèle des esclaves à La Possession que le PCR a célébré ce 20 décembre 2022 la Fête réunionnaise de la Liberté. Retour sur cet événement.

À La Possession, une stèle a été inaugurée par Roland Robert le 20 décembre 1981. Elle rappelle que des êtres humains débarquèrent dans ce lieu pour être réduits en esclavage à La Réunion. À l'initiative de l'Association Kréol Ansanm Ansanm et du Mouvement Populaire ainsi que de la Section PCR de La Possession, une commémoration était prévue ce 20 décembre devant cette stèle. Le Parti communiste réunionnais dans son ensemble a choisi de s'y associer.

Des représentants de délégation de toute l'île ont convergé ce 20 décembre à La Possession. Avant le maloya, plusieurs discours furent prononcés.

Outre notamment Isabelle Erudel et Julie Pontalba, Elie Hoarau, président du PCR, prit la parole.

Quand célébrer le 20 décembre était interdit

Elie Hoarau rappela que voici 174 ans, nos ancêtres recouvrèrent la liberté. Car dans tout Réunionnais, il existe du sang d'esclave du coule dans ses veines compte-tenu du peuplement et du métissage dans notre île, souligna le président du PCR.

Revenant sur les conditions de vie des esclaves, Elie Hoarau rappela que « la vie et la mort était entre les mains des esclavagistes », car ils étaient moins bien traités que des animaux.

Le PCR a toujours célébré le 20 décembre, « pour rappeler aux Réunionnais ce qu'était l'esclavage ». « Mais nous n'avions pas le droit de manifester, c'était interdit. Mais au PCR, nous faisons quand même, dans la cour des camarades, chez Simon Lagarrigue et ailleurs. C'était en cachette car si les gendarmes apprenaient qu'il y avait un maloya, ils



venaient et arrêtaient tout le monde sous prétexte de tapage nocturne. Malgré tout, nous avons résisté et tous les ans nous faisons notre hommage à nos ancêtres esclaves. Le rapport de force nous a permis de faire cela au grand jour. C'était en 1971 quand Paul Vergès a arraché la Mairie du Port, quand Roland Robert a arraché la Mairie de La Possession ».

« Nous ne résignons pas aux injustices, aux inégalités »

« Aujourd'hui, les choses ont bien changé, c'est un problème de rapport de forces. Ce rapport de forces permet de célébrer le 20 décembre dans tous les quartiers de La Réunion. C'est un succès, pas seulement pour le combat du PCR, c'est un succès pour le peuple réunionnais. Nous sommes là pour célébrer un grand succès du peuple réunionnais pour valoriser la mémoire de nos ancêtres esclaves.

Rappelant que tous les esclaves n'avaient pas accepté leur condition, Elie Hoarau rappela qu'un grand nombre, au prix de leur vie, ce sont réfugiés dans les montagnes de La Réunion « qui portent aujourd'hui leur nom : Cimendef, Anchaing... c'était des hommes qui refusèrent l'esclavage et qui sont partis conquérir leur liberté ». D'où une leçon à en tirer : « nous ne résignons pas aux injustices, aux inégalités. Il faut lutter et ils nous ont donné l'exemple. Alors allons continuer à lutter.

Isabelle Erudel : hommage à ceux qui refusèrent l'esclavage à La Réunion

Ce 20 décembre 2022, le PCR avait choisi de commémorer la Fête réunionnaise de la Liberté à la stèle de La Possession. Ce monument salue la mémoire des Réunionnais qui subirent l'esclavage pendant plus de la moitié de notre histoire. Elle honore également ceux qui, au prix de leur vie, se révoltèrent contre ce système. C'est ce qu'a rappelé Isabelle Erudel, conseillère départementale PCR.

Isabelle Erudel souligna l'importance du 20 décembre comme moment de partage et d'hommage à la lutte des esclaves. Avant l'abolition, le seul moyen d'échapper à l'esclavage était le marronage, puni de mort. La conseillère départementale a rendu hommage à Rahariana, une esclave tuée à la Rivière des Galets par un chasseur d'esclaves en 1751. D'où l'importance, chaque 20 décembre, de saluer la mémoire de ces révoltés pour rappeler que le prix de la liberté, c'était la mort.

« La Fêt Kaf » est aujourd'hui une grande fête à La Réunion, a-t-elle dit en substance. « Cette stèle est un lieu de recueillement pour remercier nos ancêtres pour ce qu'ils nous ont apporté ». « La lutte et la détermination à faire valoir nos droits fondamentaux, notre culture, notre identité, notre réunionnité. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons rester dans

leurs traces. Il faut continuer le combat pour sortir La Réunion de ce système colonial qui a gardé son empreinte et ses défenseurs, pour assurer le développement afin que nous, Réunionnais, puissions mettre en œuvre toute notre intelligence collective ». Revenant sur l'importance du lieu choisi cette année par le PCR pour commémorer le 20 décembre, Isabelle Erudel nota que « cette stèle rappelle le travail mené par Paul Vergès pour rendre hommage aux Réunionnais morts sans sépulture. Notre peuple vient de populations venues de tous les coins du monde. Elles ne sont pas venues de leur propre gré. Dans le sang de chaque Réunionnais il y a du sang d'esclave qui coule. C'est une histoire douloureuse, nous devons lever la tête.

La stèle au cimetière du Père Lafosse à Saint-Louis rend hommage aux centaines de milliers d'enfants, de femmes et d'hommes qui ont été arrachés à leur terre natale et mis en esclavage dans notre île du 17^e siècle jusqu'à l'abolition en 1848. Les esclaves n'avaient même pas le droit d'être enterrés dignement ».

Isabelle Erudel conclut son intervention par la lecture d'un poème.

M.M.

Julie Pontalba : solidarité avec les Chagossiens

Ce 20 décembre a été l'occasion de rappeler la tragédie du peuple chagossien déporté de son pays. Julie Pontalba, présidente du Mouvement réunionnais pour la Paix, a annoncé la tenue d'une conférence sur ce sujet le 9 janvier à Saint-Denis.

« Dans le cadre du 20 décembre, nous pensons aussi au peuple chagossien qui a été expulsé de son pays.

Nous aurons une conférence le 9 janvier à Saint-Denis à 17 heures à l'amphithéâtre bioclimatique de l'Université. A cette conférence, il y aura Olivier Bancoult, Liseby Elysé, et l'avocat qui les a défendu à la Cour internationale de Justice de La Haye. Nous espérons que vous serez nombreux pour apporter votre soutien à ce peuple toujours en souffrance »

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

20 décembre à Sainte-Suzanne : grand défilé et hommage aux esclaves

Deux temps forts lors de la commémoration de la Fête réunionnaise de la Liberté à Sainte-Suzanne : le grand défilé du 19 décembre et l'hommage à la stèle Edmond Albius le 20 décembre.

Ce 20 décembre a été marqué par d'importantes manifestations à Sainte-Suzanne. Le 19 décembre, un grand défilé est parti de la Mairie pour se diriger au Bocage Lucet-Langenier. La rue principale de Sainte-Suzanne a vibré au son des maloyas repris en chœur par les nombreux participants. La soirée s'est terminée au Bocage avec plusieurs concerts.

Le lendemain a eu lieu le traditionnel Relais des Marrons, une course pédestre. C'était aussi un moment de recueillement avec le dépôt d'une gerbe à la stèle Edmond Albius, lieu d'arrivée de la course. Hommage a été rendu aux victimes de l'esclavage, un crime contre l'humanité, qui perdura à La Réunion jusqu'en 1848.

M.M.



Lutte pour les droits des travailleurs : la Fête de la Liberté est un jour férié

20 décembre : CGTR mobilisée à Saint-Pierre

Le 20 décembre marque l'Abolition de l'esclavage à La Réunion. Pourtant, de nombreux travailleurs n'ont pas droit à ce jour férié. Hier, la CGTR a mené une action à Saint-Pierre, devant un des plus grands centres commerciaux de La Réunion.

Chaque 20 décembre, la plupart des commerces sont ouverts alors que c'est un jour férié. Ce 20 décembre, la CGTR a choisi un lieu symbolique pour manifester : la ZAC Canabady à Saint-Pierre. C'est le plus grand centre commercial du Sud de La Réunion. A quelques jours de Noël, les profits coulent à flot et les travailleurs n'ont pas droit à un jour férié.

Jacques Bhugon, secrétaire général du syndicat, a participé à cette action. Les militants ont distribué des tracts aux automobilistes qui se rendaient en masse dans ce temple de la consommation.

Rappelons que si de nombreux travailleurs sont contraints de ne pas respecter leur droit à ce jour férié, c'est la conséquence des bas salaires. Cette exploitation fait du travail du 20 décembre le moyen d'augmenter quelque peu leur revenu. C'est là dessus



que jouent les patrons qui engrangent des bénéfices considérables dans la grande distribution.

La revalorisation des salaires pour qu'un travailleur puisse vivre dignement à La Réunion et le respect du 20 décembre restent une lutte de tous les instants, 174 ans après l'abolition de l'esclavage à La Réunion.

Oté

Vin déssanb 1848, Vin déssanb 2022, La Rényon i fète labolissyon lésklavaz

Mézami yèr té la fète l'abolissyon lésklavaz-la fète kaf si zot i vé, sansa ankor la fète rényonèz la liberté. 1848, lo sistèm dominassion lo pli orib nou la konu dann listoir nout péi lété aboli. Mé la libèrté ladan ?

Sarda toué la roul anou, toué la roul anou dan la bou. Bande zésklav téi panss sirman 19 déssanm zot i dor zésklav é lo vin zot i né lib... Sirman in gran kontantman, mé galman in gou d'pa z'assé. Zot modèl lété bande lib dann tan-la é zot téi oi zot landomin konm banna avèk toute bande privilèz banna l'avé mé lo bande privilèz landomin téi égziss pa pou zot.

Landomin zot lété pi ésklav mé zot lété angajé avèk in livré langajman épi in tash pou fé, é in pèyeman an natir épi an larzan : an natir lété lo mèm zafèr ké pou bande zésklav, an larzan in pti moné avèk in travaye dir konm avan, mèm in korvé do boi, korvé la paille, korvé dolo — é sa l'a pa arète toutsuite... Touzis lo droi porte shapo, épi lo droi mète linz koulèr, lo droi porte in nom zot l'avé poin avan.

Biensir Lo kode noir 1723 lété galman aboli mé in shanjman sa téi sava pran son tan pou arivé épi lété pa vréman sak bande zésklav té i atann. Si tèlman bonpé zanssien zésklav téi sava maron épi téi instal azot dann kan konm l'avé Sin-Dni, Sin-Pyèr épi d'ote gran kartyé. Mèm in tan l'avé par-la Sink mil pèrsone apré divag dann la kanpagn rényonèz pou sov avek in réalité lété pa sète zot téi atande.

Lib ? Sirman pa. Presk ? Mé mi kroi pa é mi préfèr di : prèske pa.

Ni pé ankor azoute in n'afèr konm in késtyon : d'apré zot, apré labolissyon kissa téi doi gingn in dédomajman ? Bande zansien zésklav, sansa bande mètr la pèrd zot zésklav ? La pa bézoin rode lontan mézami, bande zésklav la pa gingn arien sé bande mètr la gingn in dédomajman.

Zordi ankor néna d'moune i domande réparassion pou bande zésklav épi zot déssandan : pa d'réparassion. Pou bande moune souvan défoi té déporté, ésploité, maltrété, souvan dé foi san sépitir kan zot i mor. 174 zanéla fine passé. Lésklavaz lé aboli. Mé son souvnir i bril ankor la shèr bande déssandan.

Mi kite azot rofléshi la dsu. A bon antandèr, salu.

Justin